



Conseil d'établissement
 Séance ordinaire du 29 mars 2024
 18h00 à 20h00 – Édifice Nord
Procès-verbal

Sont présents

Poste	La composition	Groupe représenté
1	Madame Dalia Ramy	Représentante des parents
2	Madame Amira Beghdadi	Représentante des parents
3	Madame Marilyn Gauthier	Représentante des parents
4	Madame Sharo Sarves Waran	Représentante des parents
5	Madame Angelina Raimondo	Représentante des parents
6	Madame Nahal Bakhshi	Représentante des parents
1	Madame Chantal Saccomani	Technicienne du service de garde
2	Madame Myriam Vincent	Enseignante
3	Madame Isabelle Boileau	Enseignante

Seront également présents à la table du conseil :

	Madame Nada Haouili	Directrice de l'école
	Madame Caroline Coiteux	Directrice adjointe de l'école

Sont absentes

	Madame Danielle Pigeon	Enseignante
	Madame Sandrine Bérubé	Psychoéducatrice
	Madame Annie Poirier	Enseignante
	Madame Nicole Cardinal	Membre de la communauté

54	La convocation, le quorum et les présences :
	Madame Haouili, directrice de l'école, ouvre la séance à 18h12 après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Mme Haouili passe la parole à la présidente, Mme Ramy.

55	L'adoption de l'ordre du jour :
015-CÉ 23/24 – 55	CONSIDÉRANT que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;
	CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
	EN CONSÉQUENCE sur proposition de Mme Vincent et appuyée par Mme Sharo Sarves Waran il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER	<p>L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 29 mars 2024 avec les modifications suivantes :</p> <p>Correspondance : Communication sécurité routière</p> <p>Dans la section affaires nouvelles : calendrier service de garde</p> <p>Questions du public : Plates-bandes</p>
-----------	---

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	54	<ul style="list-style-type: none"> a) Adoption de l'ouverture par la présidente b) Présences – vérification du quorum 	Adoption Constat
2 min.	55	<i>Adoption de l'ordre du jour</i>	Adoption
10 min.	56	<i>Questions du public</i> <ul style="list-style-type: none"> - Comité verdissement 	
2 min.	57	Adoption du procès-verbal du 29 février 2024	Adoption
3 min.	58	<i>Suivis au procès-verbal :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité routière - Atelier AIMER 	Suivis
3 min.	59	Correspondance : <ul style="list-style-type: none"> - Plates-bandes et fleurs 	Information
10 min.	60	Les Rapports et la Reddition de comptes : <ul style="list-style-type: none"> a) Rapport de la présidente; b) Rapport de la directrice; c) Rapport du Service de garde; 	Informations

Durée	No	Sujet	Objet
<u>70 min.</u>		Travaux du conseil :	
4 min		a) Horaire de l'élève 2024-2025;	Approbation
5 min		b) Calendrier scolaire 2024-2025;	Approbation
15 min		c) Mesures dédiées et protégées	Approbation
4 min		d) Principe d'encadrement des coûts 24-25;	Approbation
5 min		e) Parascolaire printemps;	Approbation
4 min	61	f) Dîner semaine des SDG	Approbation
3 min		g) Activités intégrées;	Approbation
5 min		h) Budget activité fin d'année;	Approbation
5 min		i) Projet de verdissement Sud;	Approbation
15 min		j) Projet éducatif - Contexte interne et externe	Information
5 min.	62	Affaires nouvelles : a)	
1 min	63	<i>Levée de la séance</i>	Adoption
5 min.	64	Rapport de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.	Information

56	Questions du public	
	<p>Projet de verdissement soumis par Mme Ian en collaboration avec L'organisme VertCité : planter 100 fleurs vivaces le long des murs (livrées avec terre, paillis, etc.) Beau-Séjour Nord/Sud 500\$ par établissement</p> <p>Est-ce qu'on veut investir cet argent avec un organisme et qu'on fait appel aux bénévoles de l'OPP? Ce serait intéressant qu'il y ait un projet éducatif rattaché à cela. Ce serait intéressant de faire participer toutes les classes selon un horaire pendant la plantation des fleurs.</p> <p>Résolution : faire un appel à tous et organiser le tout en collaboration avec le comité, VertCité et d'allouer le montant demandé par édifice si l'intérêt de l'équipe-école est là.</p> <p>Mai, mois de l'arbre et des forêts : organisme qui distribue des arbres à planter avec des élèves</p> <p>Chantal fera le suivi pour l'inscription au projet.</p> <p>Mme Raimondo amène un point soumis par les parents concernant l'orthographe-o-thon : les parents trouvent que de demander de l'argent sans avoir un objet en échange est malaisant.</p> <p>Mme Vincent suggère qu'on ait aussi une levée de fonds de vente de chocolats, oranges, etc., mais l'orthographe-o-thon restera tel quel.</p> <p>Mme Haouili verra à faire le suivi avec l'OPP.</p>	
57	Adoption du procès-verbal de la séance du 29 février 2024 :	
015-CÉ 23/24 -57	PRÉAMBULE	Madame Dalia Ramy représentante des parents, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.
	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 février 2024, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Saccomani il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 février 2024;
	En n'y apportant aucune modification.	

58	Suivi(s) au procès-verbal du 29 février 2024	
	<p>Sécurité routière</p> <p>Mme Haouili présente le suivi effectué auprès du service juridique du CSSMB :</p>	

	<p>Il n'est pas possible de faire appel aux parents de l'école pour agir à titre de brigadiers bénévoles.</p> <p>Mathieu Lacroix a fait le suivi avec le service de police de l'arrondissement et on nous assure qu'une surveillance accrue sera mise en place et des contraventions distribuées.</p> <p>Un message adressé aux parents à ce sujet sera inclus dans le prochain <i>Essentiel</i>.</p> <p>Ateliers AIMER</p> <p>L'invitation aux 3^e et 5^e a été lancée pour participer aux ateliers. On attend les disponibilités de l'organisme.</p>
--	---

59	Correspondance :

60	Les rapports et les redditions de comptes :
----	---

De la présidente : Mme Ramy

60-a)	
-------	--

Rapport de la directrice : Madame Nada Haouili

60-b)	L'école de la vue : dépistage effectué auprès des élèves du préscolaire
	Plan de rattrapage durant la relâche : 46 élèves de Beau-Séjour en ont profité.
	Les diplômes de la deuxième étape ont été remis.
	Le bulletin est disponible sur Mozaïk depuis le lundi 26 mars.
	Le 3 ^e dépistage en lecture est en cours dans les deux édifices. Suite à l'analyse des résultats, le bloc 3 de services sera mis en place.
	Tutorat : bloc 1 terminé
	<p>Célébrations écoles</p> <p>Rally : semaine de 2 avril au NORD</p> <p>Après-midi sportif et Bingo : le 28 mars au SUD</p>

--	--

Rapport du service de garde : Madame Saccomani

60- c)	Contrat signé avec le nouveau traiteur Midi-Bouffe pour 24-25
--------	---

61	Les travaux du conseil d'établissement :
61-a)	Horaire de l'élève 2024-2025
015-CÉ 23/24 – 61-a)	PRÉAMBULE Horaire de l'élève demeurera tel quel. Il est trop tard pour modifier l'horaire.
	CONSIDÉRANT Il faudra se prendre plus tôt pour 25-26 si on veut aller de l'avant : il faudra mettre en place un comité qui fera un plan de match en tenant compte de toutes les variables nécessaires.
	EN CONSÉQUENCE Sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Boileau, il est résolu à l'unanimité
	D'APPROUVER L'horaire de l'élève 2024-2025 tel quel sans modification.
61-b)	Calendrier scolaire 2024-2025
015-CÉ 23/24 – 61-b)	PRÉAMBULE Après consultation du CPEE, les enseignants veulent maintenir la journée pédagogique du 18 juin. On pense que les parents vont réagir au fait que la dernière journée d'école sera le lundi 23 juin. Est-ce possible d'organiser des activités le 23 juin ?
	CONSIDÉRANT Que le CÉ a voté de ne pas approuver tel quel le calendrier
	EN CONSÉQUENCE Sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Gauthier il est résolu à l'unanimité
	D'APPROUVER Le calendrier 24-25 avec des modifications à venir (changement au niveau de la journée pédagogique du 18 juin)
61-c)	Mesures dédiées et protégées
	PRÉAMBULE Point reporté au prochain CÉ
61 d)	Principe d'encadrement des coûts 2024-2025
015-CÉ	PRÉAMBULE Mme Haouili présente l'état de la situation des frais de l'année 23-24.

23/24-61 d)	CONSIDÉRANT	Aucun dépassement des frais en 23-24, 120\$ pour le régulier et 140\$ pour le bain linguistique On propose de conserver le statut quo
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Saccomani et appuyée par Mme Sharo Sarves Waran, il est résolu à l'unanimité
	DE MAINTENIR	Les frais tels quels pour l'année scolaire 24-25
61 e)	Activités parascolaires printemps	
015-CÉ 23/24 – 61-e)	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente l'offre de service de l'organisme Educ-action pour la session printemps autant pour le Nord que pour le Sud
	CONSIDÉRANT	SUD : Voir la possibilité d'avoir du soccer <ul style="list-style-type: none"> • Katag • Dessins manga NORD : Avoir deux activités le soir <ul style="list-style-type: none"> • Soccer • Danse Hip-Hop • Labo en folie
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Saccomani et appuyée par Mme Sharo Sarves Waran, il est résolu à l'unanimité
	APPROUVER	L'offre de services pour la session printemps telle que présentée, avec la possibilité d'avoir pour le Nord deux activités après l'école et une activité le midi et de rejouer une activité sportive au Sud.
61-f)	Diner de la semaine des SDG	
015-CÉ 23/24 – 61.f)	PRÉAMBULE	Offrir après l'école hot-dogs aux élèves du service de garde durant la semaine des services de garde
	CONSIDÉRANT	Avoir une activité spéciale pour les élèves qui fréquentent le SDG Besoin de 500\$ pour financer l'activité
	CONSIDÉRANT	On propose d'offrir l'activité aux autres élèves moyennant des frais
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Raimondo et appuyée par Mme Gauthier il est résolu
	D'APPROUVER	La somme de 500\$ pour le diner hot-dogs du service de garde pour 23-24

61 g)		Activités intégrées
015-CÉ 23/24 – 61 g)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente les nouvelles dates et activités intégrées que les enseignants prévoient faire pour la présente année scolaire;
	CONSIDÉRANT	17 avril : les élèves de 4 ^e année vont voir une pièce de théâtre à St-Laurent 16 mai : 5 ^e et 6 ^e année, participation au Rétactif 17 mai : visite des élèves de 6 ^e année à l'école St-Laurent 17 juin : élèves du préscolaire vont à Voltizone
	CONSIDÉRANT	Ces activités sont celles remises en date du 29 mars 2024. D'autres activités seront présentées aux prochains CÉ;
	CONSIDÉRANT	Le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école (LIP art. 87)
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Raimondo appuyée par Mme Gauthier, il est résolu
	D'APPROUVER	Les activités présentées en date du 29 mars 2024
61 h)		Budget activité de fin d'année
015-CÉ 23/24 – 61 h)	PRÉAMBULE	Mme Haouili et Mme Coiteux présentent les propositions pour les activités de fin d'année
	CONSIDÉRANT	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours sportif avec la cie RXNation1 • Dîner offert à tous les élèves • Fête des finissants du 19 juin
	CONSIDÉRANT	On demande 3000\$
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Madame Ramy et appuyée par madame Gauthier, il est résolu;
	D'APPROUVER	La somme demandée de 3000\$ pour les activités de fin d'année 23-24
61 i)		Projet de verdissement Sud
015-CÉ 23/24 – 61 i)	PRÉAMBULE	Mme Boileau présente le projet de verdissement élaboré par Annie Beauvilliers et Catherine Agudelo, enseignantes au Sud
	CONSIDÉRANT	Intention : production de compost, création d'un potager urbain
	CONSIDÉRANT	Demande d'un montant de 1500\$ à 2000\$ pour la première année du projet pour achat de matériel, bacs, semis, etc.

	CONSIDÉRANT	Avoir un temps de qualité le 6 janvier et remercier les éducatrices le 20 décembre et le 23 juin
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Madame Ramy et appuyée par madame Saccomani, il est résolu;
	D'APPROUVER	Les modifications d'horaire pour les journées du 20 décembre, 6 janvier et 23 juin du calendrier 24-25

63-	Levée de la séance :	
015-CÉ 23/24- 63	CONSIDÉRANT	Que le temps de rencontre est écoulé;
	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Madame Ramy et appuyée par madame Raimondo, il est résolu à l'unanimité;
	DE LEVER	L'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 17.

64	Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du CSSMB :	
	Pas de rapport	